

Governments co-operated to rearrange finances and responsibilities under federal leadership. Cost-sharing arrangements evolved in the health, education and welfare fields as well as the complex and comprehensive equalization program. Furthermore, funds collected under the Canada Pension Plan were loaned to the provinces.

Provincial and local government expenditures rose in twenty years from under 10 per cent to reach 25 per cent of GNP in 1975 while the federal government expenditure remained at a roughly constant 15 per cent of GNP. The federal government's role as a direct purchaser of goods and services is now relatively minor but it is the driving force of a massive income-transfer mechanism both to other levels of government and to individuals.

With the recession and inflation explosion of the mid-1970s, a comfortable budget surplus turned overnight into a large deficit reflecting both the slowdown itself as well as discretionary measures undertaken to offset it. Provincial borrowings have added further complexity to our balance of payments position. Economic policies that could be implemented as a matter of course in most industrialized nations require in Canada the federal invocation of an emergency or parallel federal and provincial legislation.

The inflation of the 1970s has added another dimension. Various pieces of legislation require that expenditures be automatically increased to compensate for the loss of real benefits while indexing the personal tax system prevents a windfall to the government from this source.

In sum, the federal government has incorporated a good half of its expenditures into statutes and then indexed its transfers. The result has been a significant reduction in the discretionary power of the federal government over its budget position. It has assumed virtually the sole responsibility for the management and financing of the deficit of the public sector. While we foresee the combined government sector possibly attaining a balanced budget position by 1985 under the current structure, the federal deficit is expected to persist and remain in excess of \$10 billion if no actions are taken.

The energy crisis has introduced additional strains. The government of Alberta has been enjoying large surpluses due to oil and gas revenues while Saskatchewan and British Columbia have benefited to a lesser extent. The other provinces are running deficits that are small in comparison to the federal one and a small surplus for this group appears likely in the years ahead. But the annual revenues from oil and gas production, the bulk of which accrue to Alberta, will be of the same order of magnitude as the entire federal deficit. A continuation of the current practice of using only one-half of oil and gas revenues for its own spending implies that Alberta's

Les divers gouvernements ont alors collaboré en vue de la réorganisation des finances et des responsabilités respectives sous la direction du gouvernement fédéral. Les ententes sur le partage des coûts ont été rajustées dans les domaines de la santé, de l'éducation et du bien-être, ainsi que celles concernant le vaste et complexe programme de péréquation. En outre, les fonds perçus au titre du Régime de pensions du Canada ont été prêtés aux provinces.

En l'espace de vingt ans, les dépenses des administrations provinciales et locales sont passées de 10 pour cent du PNB à 25 pour cent en 1975, tandis que la part des dépenses du gouvernement fédéral est demeurée constante à 15 pour cent. Le rôle que joue ce dernier, comme acheteur direct de biens et de services, est actuellement assez réduit, mais il constitue en quelque sorte la force motrice d'un vaste mécanisme de transfert de recettes tant aux autres paliers de gouvernement qu'aux simples citoyens.

Sous l'influence de la récession et de la poussée inflationniste qui se sont fait sentir au milieu des années 70, un surplus budgétaire confortable s'est, du jour au lendemain, transformé en un important déficit, résultat à la fois du ralentissement économique lui-même et des mesures discrétionnaires appliquées pour y parer. Les emprunts provinciaux sont venus compliquer encore la situation de notre balance des paiements. Des politiques économiques qui pouvaient être appliquées de façon toute naturelle dans la plupart des pays industrialisés exigent, chez nous, que le gouvernement fédéral fasse appel à une loi d'urgence ou à une législation qui doit être reprise ensuite par les provinces.

L'inflation des années 70 présentait aussi une autre facette. Diverses lois exigent que les dépenses soient automatiquement accrues afin de compenser la perte d'avantages réels, tandis que l'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers évite que le gouvernement rapporte par le fait même des gains inattendus.

Somme toute, le gouvernement fédéral a incorporé une bonne moitié de ses dépenses à des lois, puis a indexé ses transferts. Il a donc perdu ainsi une bonne partie de son pouvoir discrétionnaire sur son budget. Il a assumé presque l'entière responsabilité de la gestion et du financement du déficit du secteur public. Même si nous prévoyons que le secteur public pourrait en arriver en 1985 à un budget équilibré, compte tenu des dispositions actuelles, le déficit fédéral devrait, si rien n'est fait, persister et se maintenir au-delà de 10 milliards de dollars.

La crise de l'énergie est venue accroître les tensions. Le gouvernement de l'Alberta bénéficie de forts excédents découlant de ses recettes de l'exploitation du pétrole et du gaz, tandis que les avantages qu'en ont tiré la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont été moindres. Les autres provinces accusent des déficits qui sont faibles par rapport à celui du gouvernement fédéral et, d'ici quelques années, elles connaîtront probablement un léger excédent. Toutefois, les recettes annuelles de la production de pétrole et de gaz, qui reviennent en grande partie à l'Alberta, seront d'un même ordre de grandeur que le déficit global du gouvernement fédéral. Si cette province continue, comme elle le fait actuellement, à affecter seulement la moitié de ses recettes pétrolières et